

7^{ème} TROPHÉE SENIORS DU GOLF DE MONTPELLIER MASSANE

17 et 18 Avril 2019

GOLF DE MONTPELLIER MASSANE
 Domaine de Massane 34670 BAILLARGUES
 Tél. : 04 67 87 87 89 Fax : 04 67 87 87 90
 Mail : p.lock@massane.com

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.
 Les conditions de ce règlement particulier priment celles des règlements généraux.

1 – Conditions de participation

Épreuve ouverte aux joueuses et joueurs répondant aux exigences des Règles du Statut d'Amateur, ayant plus de 50 ans la veille du premier jour de l'épreuve, c'est-à-dire nés avant le 17 Avril 1969.

Les joueurs licenciés à la ffgolf devront avoir enregistré le certificat médical ou, le cas échéant, le questionnaire de santé, avant le début de l'épreuve, faute de quoi l'inscription sera rejetée, et s'être acquitté du droit de jeu fédéral de 35€ pour l'année 2019. Pour les joueurs non-licenciés en France, le certificat médical devra être fourni lors de l'inscription.

2 – Forme de jeu

Stroke-Play - 36 trous - 18 trous par jour - Classement sur l'addition des 2 tours.

Une série Dames : index inférieur à 18.6 Départs marques rouges
Une série Messieurs : index inférieur à 15.6 Départs marques jaunes

Le champ des joueurs est limité comme suit :

Nombre total de joueurs <i>maximum</i>	dont Dames <i>minimum</i>	dont wild cards <i>maximum</i>
120	27	12

Si le nombre des candidatures dépasse le nombre de joueurs maximum autorisé, les inscrits seront désignés en appliquant les stipulations du Vade-mecum 2019.

Note 1 : La Ligue Occitane dispose de 10 WildCards, incluses dans le nombre total de participants (cf. tableau ci-dessus).

Note 2 : L'ordre des Mérites et l'index seront pris en compte à la date du **2 Avril 2019**.

Les joueurs licenciés d'une fédération étrangère devront fournir une attestation d'index à cette date.

Note 3 : Seront réservées 5 places dans le champ des Dames et 15 places chez les Messieurs pour des joueurs non-classés au Mérite Seniors.

Départage : Le départage pour la 1^{ère} place se fera en play-off trou par trou sur les trous désignés par le comité de l'épreuve. Autres places : départage selon plan informatique ffgolf.

Départs :

Le tirage des départs sera réalisé conformément aux stipulations du Vade-Mecum 2019.

3 – Inscriptions

Les inscriptions se feront uniquement par courrier, accompagnées du droit d'engagement jusqu'au 2 Avril 2019 à 18 heures (chèque à l'ordre de Massane Loisirs) et seront adressées à :

Golf Club de Montpellier Massane -Domaine de Massane – 34670 BAILLARGUES

Adultes Non Membres du Golf : 80 €
 Adultes Membres du Golf : 40 €

La liste des participants retenus sera communiquée à la Ligue avant le 7 Avril 2019 à 12h. Cette liste pourra être complétée si le champ des joueurs est incomplet. Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement. La journée d'entraînement est prévue le 16 Avril 2019, sur réservation des départs au Golf.

4 – Remise des prix

Prix : Trophée aux 1ers des classements généraux Hommes et Dames en brut.

Autres Prix : Seniors DAMES 1 Prix Seniors MESSIEURS 2 Prix
 Seniors 2 DAMES 1 Prix Seniors 2 MESSIEURS 2 Prix

5 - Comité de l'épreuve

Sur nécessité, le comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement.